



## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JANVIER 2017

L'assemblée générale annuelle clôturant l'exercice 2016 s'est tenue le mercredi 25 janvier 2017 comme les années précédentes dans le Cher à Neuvy-sur-Barangeon. Le chef du BMA, M. Devouge et le nouveau chef du GH M. Boucher, ont participé à cette réunion pendant quelques heures.

Le SAPNSC souhaite la bienvenue aux délégués présents, représentants les bases du GH et l'échelon central.

### 1 - Bilan des délégués présents :

<b>Ajaccio</b>	Pascal Maheux
<b>Anecy</b>	Frédéric Virello
<b>Bastia</b>	Xavier Roy
<b>Besançon</b>	Eric Idatte
<b>Bordeaux</b>	Pascal Cordonnier
<b>Cannes</b>	Gilles Lossouarn
<b>Clermont</b>	Bruno Schmitt
<b>ECGH</b>	Yvan Commene
<b>Granville</b>	Pascal Sciberras
<b>Grenoble</b>	Pierre François Bonnard
<b>Guadeloupe</b>	Jean Marc Baty
<b>Guyane</b>	Michel Lamarre
<b>La Rochelle</b>	Franck Bondi
<b>Le Havre</b>	excusé
<b>Lorient</b>	Frédéric Gautier
<b>Lyon</b>	Patrick Clément
<b>Marignane</b>	Michel Giroux et Emmanuel Jantroy
<b>Martinique</b>	Brice Ferrier
<b>Montpellier</b>	Franck Garda Flip
<b>Paris</b>	excusé
<b>Pau</b>	Didier Mengual
<b>Perpignan</b>	Patrick Saves
<b>Quimper</b>	Philippe Guyot
<b>Strasbourg</b>	Jean Pierre Founé

### 2 - Rapport moral du secrétaire général

Le secrétaire général après avoir souhaité la bienvenue à tous les présents, remercie tous ceux qui ont accepté de nous retrouver. L'année écoulée a été marquée par le "Projet de service" qui a nécessité de nombreuses réunions et un travail considérable devant être ponctués prochainement par la publication des arrêtés correspondants. Le BMA a confirmé la mise en œuvre du nouveau dispositif au 1<sup>er</sup> juillet quelque soit la date de parution des textes. Nous rappelons que l'absence d'accord entra la BASC et le BMA n'a aucune incidence sur le protocole signé pour les navigants du GH.

Au final, la revalorisation du coefficient métier de la prime de vol des pilotes et des MOB s'élèvera à 297,28 € brut par mois en 2019. Ceci amènera fonction des métiers et niveaux une augmentation de la prime de vol pour tous, mesurable en pourcentage sur le tableau ci dessous :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
MOB	33 %	17 %	15 %	14 %	13,7 %	12,8 %
PIL	26 %	13,5 %	10 %	9 %	7,6 %	7,4 %

Ces dernières années on permis d'obtenir outre l'avènement du projet de service :

- augmentation du nombre de contrôleurs en vol
- mise en place du rétrofit pour toute la flotte
- augmentation du taux pour les heures hors ouverture de base avec prise en compte des dimanches et jours fériés.

Nous remercions les 152 adhérents (70 % des navigants du GH) qui nous ont fait confiance, certains sont revenus nous rejoindre, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous sommes conscients que les avancées obtenues ne peuvent satisfaire chacun d'entre vous et restent perfectibles, mais elles sont le résultat d'une lutte acharnée et constante au fil des débats parfois difficiles avec notre direction dans un contexte budgétaire peu propice. Notre objectif général demeure la défense de l'ensemble des navigants du GH, à ce titre votre adhésion renforce notre action et notre motivation pour un avenir ensemble.

### **3 – Bilan financier.**

L'année écoulée a été marquée par une augmentation significative des frais d'avocats au travers de 3 dossiers :

- étude du contrat d'engagement des navigants contractuels (analyse période d'essai – probatoire)
- dossier RC pour Didier Mortier
- affaire du tract de la base de Cannes

Douze déplacements (10 sur Paris) ont été nécessaires pour nous permettre de vous représenter au fil des réunions et audiences (DRH et conseillère du ministre) en particulier pour le projet de service.

### **4 –Renouvellement du bureau.**

Cette année 1 poste pilote était soumis à renouvellement, celui de Xavier ROY, qui a été reconduit à l'unanimité.

La réorganisation du bureau en découlant s'articule ainsi :

- Secrétaire général du SAPNSC : Xavier Roy
- Secrétaire général adjoint branche pilotes : Michel Lamarre
- Secrétaire général adjoint branche MOB : Patrick Saves
- Trésorier : Gilles Lossouarn
- Secrétaire : Emmanuel Jantroy
- Secrétaire adjoint : Frédéric Virello

### **5 - Cotisation 2018**

Augmentée en 2017, la cotisation pour l'année 2018 est maintenue à 120€. Afin de faciliter la comptabilité et la gestion du trésorier, il est rappelé que nos adhérents doivent remettre leur chèque en début d'année. Si nécessaire, chacun a la possibilité de régler en plusieurs chèques, vos délégués sont là pour vous faciliter cette éventualité.

## **6 - Intervention du chef du BMA et du GH**

M. Devouge et M. Boucher nous ont rejoint en fin de matinée ce qui a permis des échanges avec l'ensemble des délégués. Ont été développés les sujets suivants :

- Confirmation de la prise en compte au 1<sup>er</sup> juillet 2017 du volet RH du projet de service si la parution des textes est postérieure.
- Maintenance de nos appareils : projet VP en 10 semaines avec objectif sur 3 à 4 années, optimisation des flux logistiques, des planifications et des systèmes d'information (progiciel remplaçant Amasis courant 2018 avec projet d'abandon du CRM papier.)
- Plan de Modernisation de la Sécurité Intérieure (PMSI) soumis au prochain gouvernement : dans le cadre de cette planification la DG a demandé l'achat de 3 appareils complémentaires (d'occasion puisque la chaîne de fabrication du C2 est stoppée). Cette mesure conforte les demandes répétitives du SAPNSC sur l'augmentation du parc. Nous avons rappelé au chef du BMA que la REGA mettait en vente 4 EC 145 C2 pour un prix de 1,2 M€.
- Rétrofit de nos appareils (> 20 millions d'euros incluant GNSS, cartographie, géolocalisation - la téléphonie GSM, Satcom et le FLARM pour l'anti collision avec les planeurs sont confirmés) acté de 2017 à 2022, le premier appareil arrivant cette année de chez le constructeur, les autres appareils seront rétrofités à Garons. Ces améliorations apporteront un standard de haut niveau pour les 15 prochaines années.
- Le simulateur ne pouvant être mis au nouveau standard que lorsque la flotte aura atteint au moins 50 %, sa rénovation se fera en 2 phases. (début en 2017 et 2<sup>ème</sup> phase en 2019 avec l'avionique nouvelle).
- Le remplacement du système Amasis (Douanes et DGN inclus) entrainera une période de doublon qui sera réduite au maximum.
- Un groupe de travail Sécurité Civile - Pompiers va permettre la création d'une certification officielle intégrée à la formation des équipiers USSH des SDIS.
- TRBN et modification des horaires d'ouverture des bases : les groupes de travail se réunissent prochainement. Les propositions en résultant seront soumises aux organisations syndicales.
- Harmonisation de l'emploi des hélicoptères de secours au travers du co-pilotage DGSCGC – DGOS : l'expérimentation des indicateurs communs en zone PACA en cours doit apporter des enseignements propices à la rationalisation des moyens de secours héliportés suite au rapport de la revue des dépenses publiques. Un document en découlant devrait définir les critères communs d'implantation et d'utilisation des machines. Les hélicoptères de la DGGN après opposition à leur intégration jusqu'à l'an passé, pourraient être intégrés à ce dispositif.
- Le BMA a confirmé pour la base de Paris la volonté de la DGGN de prendre en compte les missions de police sur la capitale si la PP valide les conditions. Dans ce cadre notre DG confirme le maintien de 2 appareils de la SC avec la possibilité d'un détachement sur Melun.
- Nos délégués ont argumenté la difficulté des bases d'obtenir un habillement adapté ; le BMA a confirmé que le marché a été attribué récemment pour les combinaisons et ne peut être modifié à ce jour.
- En réponse aux difficultés rencontrées par les personnels en arrêt maladie, nous avons réitéré la nécessité absolue d'un médecin aéronautique référent ; un médecin à temps partiel ayant les qualités nécessaires pourrait être engagé, nous allons faire des propositions en ce sens. Un référent social santé et sécurité au travail existe à la DG, il est possible de le contacter si besoin (M. Philippe Guittard).
- Paiement tardif (avec beaucoup de retard pour certains) des frais de déplacement : nous avons interpellé le chef du BMA et du GH sur ce sujet, qu'ils ont découvert à cette occasion, et ont signifié la prise en compte de ce problème tout à fait anormal à leurs yeux.

## 7 - Questions des bases

Les questions nombreuses ont été débattues et vos délégués seront en mesure de vous apporter la teneur des débats.

-----

Notre bureau est toujours à votre écoute, l'assemblée générale annuelle reste un moment privilégié de rencontre entre tous les représentants des bases et nous remercions encore tous ceux qui nous font confiance ou nous rejoindront en cours d'année. Avec un bureau renouvelé et une diversité géographique accrue, nous continuerons tous ensemble à défendre les intérêts des navigants du GH avec détermination et loyauté.

Afin de renforcer la communication, merci de communiquer votre adresse mail pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

*N.B : lors de notre AG se déroulait une commission de recrutement ; nous avons été avertis que notre direction parisienne allait nous « gruger » en tentant de comptabiliser un des deux postes de MOB recrutés le 2 janvier au titre de l'année 2017 alors que le SAPNSC avait obtenu en décembre que ceux ci soient en complément sur 2016.*

*Nous sommes aussitôt intervenus auprès du BMA arguant l'engagement que nous avons obtenu de l'adjoint au SDMN. Au final, tout rentre dans l'ordre, et ce sont bien quatre postes qui ont été ouverts lors de ces commissions (2 PIL et 2 MOB) qui signeront leur contrat en avril.*

*De plus lors de ces échanges, nous avons insisté pour que 2 postes supplémentaires soient actés avant l'été. Nous « enfoncerons le clou » lors de nos prochaines rencontres début mars. (Notre action a été déterminante car l'information fut instantanée).*

Bien cordialement à tous,

Pour le bureau syndical :

Le Secrétaire Général

Xavier ROY



Le Secrétaire

Emmanuel Jantroy

